

SYNDICAT MIXTE  
**Grande Tablée**



**COMITÉ SYNDICAL**

**DÉLIBÉRATION**

Place de l'Europe  
39100 DOLE  
Tél. 03.84.79.79.79

Le vingt-trois mai deux mille vingt-trois, le Comité Syndical de gestion de la cuisine centrale « La Grande Tablée », s'est réuni à LOCODOLE, sur la convocation de Madame Nathalie JEANNET, Présidente.

**Référence**

D.23/05

Nombre de délégués en exercice : 20  
Nombre de délégués titulaires ou suppléants : 15  
Nombre de procuration : 0  
Nombre de délégués votants : 15

**Objet**

Adhésion au groupement de commande constitué entre le Syndicat Mixte « la Grande Tablée » et le CCAS de la ville de Dole pour l'acquisition de véhicules frigorifiques

Date de la convocation : 17 mai 2023  
Affiché le :

**Secrétaire de séance**

Chantal TORCK

**Délégués titulaires ou suppléants présents :**

Nathalie JEANNET, Isabelle MANGIN, Catherine DEMORTIER suppléée par Isabelle DELAINE, Cyriel JEANNEAUX, Micheline HENRY, Cyril MILLIER, Céline LABOUROT suppléée par Marilyne MIRAT, Sylvie DUCUGNON suppléée par Marie-Rose GUIBELIN, Frédérique DRAY suppléée par Jacqueline DEJEUX, Patricia ANTOINE, Mireille RAUCH, Séverine DEVILLE suppléée par Gérard ROBERT, Franck DAVID suppléé par Jean-Michel DAUBIGNEY, Christine RIOTTE, Chantal TORCK

**Rapporteur**

Nathalie JEANNET

**Délégués absents excusés non représentés :**

Julie BOITET, Olivier DEMANDRE, Alexandre CROT, Justine GRUET, Gwenaëlle TRILLARD

**Vu** le code de la commande publique et notamment son article L.2113-6 concernant les groupements de commandes,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Syndicat Mixte La Grande Tablée et le CCAS de la Ville de Dole ont décidé de constituer un groupement de commandes, conformément à l'article L.2113-6 du code de la commande publique, pour la location de véhicules frigorifiques.

Cette démarche de mutualisation a pour objectif :

- l'allègement et la sécurisation des formalités administratives liées au lancement et au traitement d'une seule procédure,
- la réalisation d'économies d'échelle.

Le groupement est réputé constitué à compter de la signature de la convention par les personnes dûment habilitées à cet effet.

Le Syndicat Mixte La Grande Tablée assurera les fonctions de coordonnateur du groupement. Il sera à ce titre chargée de procéder, dans le respect des règles prévues par le code de la commande publique, à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection du cocontractant, de signer et de notifier le marché au nom des membres du groupement.

Après analyse des besoins des membres du groupement, il a été décidé de lancer la consultation selon la procédure adaptée, conformément aux articles L.2123-1 1° et R2123-1 1° du code de la commande publique.

Les prestations font l'objet d'un lot unique et s'exécuteront pendant 4 ans maximum à compter de la notification du contrat.

Conformément à l'article L.1414-3 du CGCT, il est créé une commission d'appel d'offres spécifique, composée d'un représentant élu parmi les membres ayant voix délibérative de la commission d'appel d'offres de chaque membre du groupement.

Pour chaque membre titulaire, un suppléant sera également désigné.

La présidence de la commission sera assurée par le représentant du Syndicat Mixte La Grande Tablée, coordonnateur du groupement.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **AUTORISE** l'adhésion du Syndicat Mixte de gestion de la cuisine centrale « La Grande Tablée » au groupement de commandes ayant pour objet la location de véhicules frigorifiques,
- **ACCEPTE** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes, annexée à la présente délibération,
- **ELIT** Nathalie JEANNET, titulaire, et Mireille RAUCH, suppléante, du Syndicat Mixte de gestion de la cuisine centrale « La Grande Tablée » à la commission d'appel d'offres ad hoc,
- **AUTORISE** Madame la Présidente Syndicat Mixte de gestion de la cuisine centrale « La Grande Tablée » à signer la convention de groupement,
- **AUTORISE** Madame la Présidente du Syndicat Mixte La Grande Tablée à signer le marché issu du groupement de commandes.

*Fait à Dole, le 23 MAI 2023,  
La Présidente,*



*Nathalie JEANNET*